



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Gironde

ANNEXE

NOTICE EXPLICATIVE POUR LE CLASSEMENT DES PERSONNELS STAGIAIRES ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION

NATURE DES SERVICES	PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR (impérativement)
Service national actif ou service civique	Certificat de position militaire Certificat individuel de participation à l'appel à la défense
Fonctionnaire titulaire du service public (carrière structurée en échelons) ou ancien fonctionnaire (hors année de stage)	Dernier arrêté de classement ou de promotion d'échelon État des services ou fiche de synthèse de carrière Grille d'avancement d'échelon du grade détenu Arrêté de radiation
Services accomplis en qualité de maître auxiliaire	Dernier arrêté de classement ou de promotion d'échelon fiche de synthèse de carrière ou état des services / certificat de travail
Services accomplis en qualité de maître d'internat, de surveillant d'externat, d'assistant d'éducation, d'accompagnant des élèves en situation de handicap ou d'emploi d'avenir professeur Pour les MI-SE sont prises en compte les périodes réelles effectuées devant les élèves : entre la date de rentrée scolaire des élèves en septembre et la sortie des élèves en juin suivant	État des services avec la quotité horaire Certificat de travail détaillé
Services accomplis en qualité d'agent contractuel du service public	Contrat de travail État des services avec la quotité horaire ATER et moniteurs – certificat de travail
Services accomplis dans un établissement d'enseignement privé	État des services avec la quotité horaire - - - certificat de travail
Services accomplis hors de France, en qualité de professeur, lecteur, assistant, dans un établissement français d'enseignement à l'étranger.	État des services validé par le ministère des affaires étrangères Certificat de travail
Services d'assistant étranger ou de lecteur accomplis en France par des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'États partie à l'accord sur l'Espace économique européen	État des services et contrat



Scolarité accomplie dans les E.N.S. (Ecoles Normales Supérieures)	Certificat de scolarité
Activités professionnelles dans le secteur privé (industriel, tertiaire...)	Certificats de travail délivrés par les employeurs précisant les dates exactes (jour, mois, année) et effectives de début et de fin des fonctions exercées, ainsi que le contrat de travail qui précise la durée hebdomadaire de travail. FOURNIR uniquement le DERNIER BULLETIN DE SALAIRE Dans le cas où les activités sont accomplies à l'étranger : Le certificat de travail doit être traduit en langue française par un traducteur agréé
autres cas	Justificatifs

SERVICES NON PRIS EN COMPTE

- SNU (service national universel)
- SCOLARITE EN IPES
- SCOLARITE 5EME ANNEE D'ENS
- CONGE POUR ETUDES
- SERVICES DE VACATAIRE (sauf s'ils répondent à un besoin durable et continu dûment justifié)
- PERIODE DE STAGE SANS TITULARISATION
- BOURSIER
- DISPONIBILITE
- ENSEIGNEMENT A L'ETRANGER DANS LE 1ER DEGRE
- SURVEILLANT A L'ETRANGER
- SURVEILLANT DANS L'ENSEIGNEMENT PRIVE
- STAGE NON REMUNERE, MEME AYANT FAIT L'OBJET D'UNE GRATIFICATION

DOCUMENTS NON PRIS EN COMPTE

- Relevé de carrière compte individuel retraite
- Documents illisibles